



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE de LA CELLETTE

8 Rue de la Cascade
23350 LA CELLETTE
Tél : 05-55-80-62-97
mairielacellette@orange.fr

Accusé de réception en préfecture
03/02/2024 09:20:24 09-20240726-DEL2024-033-DE
Date de télétransmission : 29/07/2024
Date de réception préfecture : 29/07/2024

**Délibération 2024-033 portant sur l'attribution du marché :
MAPA_2024_001 renouvellement du parc compteurs et radio –
relève.**

Date de Convocation : 18/07/2024

Le Conseil Municipal de la commune de La CELLETTE, le 26 juillet 2024 à 19 h00, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Camille CARCAT, le Maire.

Présents : M. Camille CARCAT, M. Raymond CHAUMETTE, Mme Annie WYBRECHT, M. Jacques GADAIX, M. Michel LASSOUT, M. Francis CHOPINAUD, Mme Patricia DESSALLES, Mme France FORTANIER, Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-7 et L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Absents excusés : M. BIGNET Jean-Paul, M. Philippe BALLEET.

Pouvoirs : M. BIGNET Jean-Paul à M. GADAIX Jacques, M. Philippe BALLEET à M. Camille CARCAT.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, a fait procéder, en conformité avec l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil

Secrétaire de séance : M. CHAUMETTE Raymond est désigné secrétaire de séance.

VU le code de la commande publique

Suite à l'appel d'offres publié le 31 mai 2024 sur la plateforme EMarchésPublics.fr.

VU que seulement la SAUR a répondu à cette offre.

VU la décision de la commission d'appel d'offres du 26 juillet 2024 qui a approuvée l'offre renégociée auprès de LA SAUR.

Renouvellement du parc de compteurs
et radio-relève

Détail Quantitatif et Estimatif (D.Q.E.)



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE de LA CELLETTE

8 Rue de la Cascade
23350 LA CELLETTE

Tél : 05-55-80-62-97
mairielacellette@orange.fr

COMMUNE DE LA CELLETTE Avril 2024
Renouvellement du parc de compteurs et radio-relève
Fourniture et pose

N° Index	Désignation	Unité	P.U € H.T.	Quantité	Total HT en €
11	COMPTEURS				
11.1	Compteur normalisé classe C à horlogerie sèche et lecture directe				
11.1.1	DN 20 mm	u	95 €		0 €
11.1.2	DN 40 mm	u	350 €		0 €
11.1	Compteur à faible débit de démarrage	u	95 €	300	28 500 €
12	DOSSIER DE RECOLEMENT SUR PAPIER ET INFORMATIQUE				
12.1.1	Repérage et identification numéro et type de compteur par abonné	u	10 €	420	4 200 €
13	ADDITIFS AU BORDEREAU				
13.2	Équipement de radio-relève de compteur				
13.3.1	Terminal portable et récepteur radio en liaison Bluetooth et périphériques	u	3 225 €	1	3 225,00 €
13.3.2	Émetteur d'impulsion autonome radio sur compteur	u	58 €	420	24 360,00 €
13.8.1	Passerelle informatique pour acquisition des relevés vers le logiciel de facturation	u	1 320 €	1	1 320,00 €
13.9	Formation à l'utilisation du matériel de radio-relève				0,00 €
13.9.1	Formation au chargement déchargement d'information, à la radio-relève.	u	850 €	1	850,00 €
TOTAL HT:					62 455,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL de LA CELLETTE après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE:

➤ **D'AUTORISER** M. le Maire à signer le marché public suivant :

Renouvellement du parc compteurs et radio-relève

Entreprise LA SAUR

ZA des VARENNES

23000 GUERET

Siret : 339 379 984 01164

Siège : 11 Chemin de Bretagne

92130 Issy les Moulineaux

Montant du marché : 62 455.00€ HT

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Absentions
10	8	2	8	10	10	0	0

M. le Maire certifie sous sa responsabilité que la présente délibération a fait l'objet des formalités de publicité et de transmission prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales

Affiché le : 29/07/2024

M. Raymond CHAUMETTE

La Cellette, le 26 juillet 2024

M. Camille CARCAT



Le secrétaire de Séance

Le Maire